

# La Flandre pourrait bouleverser le calendrier de l'année académique

■ Des réflexions identiques existent du côté francophone, mais sont encore informelles.

**A** la KULeuven, l'Université catholique de Leuven, les examens de seconde session du mois d'août pourraient disparaître dès la rentrée de 2022.

C'est ce qui ressort d'un grand entretien que le "Standaard" a publié ce lundi avec le nouveau recteur de l'université, Luc Sels.

Ce dernier a en effet mis en place il y a un an un groupe de travail qui réfléchit à une refonte totale du calendrier de l'année académique. Et son ambition est d'emmener dans sa réflexion tout l'enseignement supérieur flamand, pour qu'il ne se retrouve pas seul dans l'aventure. Au sein même de son université, le projet doit cependant encore être validé.

## Un été vraiment libre

Très concrètement, les étudiants assisteraient aux cours durant deux périodes entrecoupées par les vacances d'hiver. La première période commencerait dès le début du mois de sep-

tembre et se terminerait en décembre. La seconde courrait du mois de janvier au mois d'avril.

La session d'examen du mois de janvier serait déplacée au mois de décembre et celle du mois de juin aurait lieu en mai. Les examens de rattrapage devraient, quant à eux, être organisés durant le mois de juin, ce qui permettrait de libérer totalement les deux mois d'été de tous les étudiants.

## Un enjeu éducatif

Si le nouveau recteur avance ce lundi une proposition concrète pour faire avancer un débat qui peine à se concrétiser mais qui est présent depuis longtemps en Flandre, c'est avant tout pour des raisons pédagogiques, explique-t-il. Un nouveau calendrier universitaire serait en effet l'occasion de revoir globalement le projet éducatif de l'université, en permettant de favoriser les évaluations permanentes par exemple, et en regroupant certaines offres de formations. Le recteur évoque également la situation des chercheurs qui pourraient avoir la certitude d'avoir deux mois complets pour se consacrer uniquement à leurs recherches.

## Des réflexions éparses côté francophone

Du côté francophone, plusieurs réflexions sont en cours, notamment à l'UCL, mais ces réflexions ne sont ni structurées, ni transposées au niveau institutionnel, affirme Julien Nicaise, l'administrateur de l'Ares, l'Académie qui chapeaute l'enseignement supérieur en Belgique francophone.

"De mon point de vue, ajoute-t-il, c'est une thématique intéressante. Mais les implications en chaîne sont aussi à ne pas négliger. Je pense à l'impact sur le calendrier de travail des enseignants ou à la nécessité de voir appliquer un même calendrier entre institutions."

BdO

Si le recteur avance cette proposition concrète, c'est avant tout pour des raisons pédagogiques, explique-t-il.

## Calendrier scolaire

En 2019, les vacances de Pâques tomberont plus tôt en Flandre qu'en Communauté française

**Décalage.** En 2019, les vacances de Pâques commenceront en Flandre le 8 avril, pour seulement le 15 avril côté francophone. "Nous ne faisons qu'appliquer la règle", indique la ministre flamande de l'Enseignement, Hilde Crevits (CD&V). Le règlement stipule que, si la fête de Pâques tombe après le 15 avril, les vacances doivent avoir lieu les deux semaines qui précèdent. Dans pareil cas, le lundi de Pâques ne tombe plus pendant les congés et représente un jour de congé en plus. Du côté francophone un autre calendrier a été décidé. "En faisant du lundi de Pâques un jour de congé supplémentaire, vous obtenez moins de 182 jours d'école pour l'année scolaire", relève Marie-Martine Schyns (CDH), ministre de l'Enseignement francophone. Et cela n'est pas permis.

**Tensions.** Ce décalage suscite la polémique, alors que des parents ont inscrit ces enfants dans les deux enseignements. Barbara Trachte (Ecolo) a annoncé avoir déposé une question orale qu'elle soumettra au gouvernement francophone.